

Commencé à Rennes, le 27 avril 1945

La nature de l'homme est complexe, toutefois, à part quelques exceptions admirables et touchantes, la peur et l'intérêt les dominent et inspirent leurs actions. Ils sont généralement fort habiles à dissimuler ces deux mobiles sous des mots ou des gestes, dont ils arrivent souvent à être dupes. Il faut toujours en revenir au péché originel pour les comprendre et les excuser. Bref, qui peut prétendre avoir pénétré dans l'arrière-boutique de son prochain ?

Sans amour, au sens le plus large du mot, il n'y a pas de compréhension, et la vie devient vite insupportable pour soi et pour les autres.

C'est évidemment très difficile.

Les événements épouvantables que nous voyons se développer depuis ces quelques années vérifient assez bien cette façon d'envisager la vie. Elle empêche de sombrer dans cette doctrine de mort qu'est le pessimisme. Il faut, il est nécessaire de vivre avant tout, or la vie c'est le mouvement et la vraie sagesse consiste à ne pas marcher trop doucement ni trop vite. Etre intelligent, c'est l'art de s'orienter ; il faut savoir se diriger et par conséquent ne pas rester immobilisé au milieu de la colonne. S'efforcer d'être un homme équilibré, intelligent et libre, c'est tendre à se rapprocher le plus possible de la créature voulue par Dieu dont nous ne sommes que des images plus ou moins déformées.

Tel est, me semble-t-il, l'idéal à poursuivre.

Dans quelle mesure m'en suis-je approché ? C'est pour le découvrir en occupant mes loisirs forcés, que j'ai pris la décision de consigner quelques faits depuis la déclaration de guerre, en 1939.

La guerre, cette horrible chose, déclanchée par l'incroyable bêtise de nos gouvernants se succédant en France depuis tant d'années. Ces dirigeants n'étaient-ils pas le reflet de la partie active du pays se dénégérant depuis le 18ème siècle surtout, mais beaucoup plus visiblement à dater de 1789, alors que les toxines empoisonnées ont envahies le corps social pour le ronger peu-à-peu.

Pourtant après la défaite de 1940 comme un corps longtemps sain qui refuse de mourir, il y a eu un suprême sursaut, une tentative de réaction

contre les microbes nocifs. Tout cela a échoué pour des raisons multiples qui sont trop récentes pour tenter de les analyser.

Avant la guerre, au moment de l'entrée de Hitler à la tête de ses troupes dans Vienne, je me souviens qu'en entendant la nouvelle à la radio je n'ai pu m'empêcher de verser des larmes. Je pressentais dans cet événement toutes les catastrophes qui devaient suivre, et dont nous n'avons pas encore vu à ce jour toutes les conséquences. Hélas.

Quand la défaite de 1940 fut inévitable, j'ai encore dans les oreilles l'appel radiophonique, pleurnichard et ridicule de Paul Reynaud, président du conseil à l'époque, à l'Amérique et la réponse assez sèche et évasive de cette dernière.

Après que notre alliée l'Angleterre eut donné son accord pour la conclusion d'un armistice entre la France et l'Allemagne, et que les pantins gouvernementaux et nos représentants se furent évanouis après avoir confié le pouvoir au Maréchal Pétain, il fut réconfortant d'entendre la voix de ce dernier, nous invitant à faire l'union autour de lui ; faire don de sa personne à la France en se proposant d'être la bouclier de la patrie effondrée.

C'était vraiment les accents qui nous étaient nécessaires. Ceux d'un cœur paternel qui pour avoir participé à nos fautes les comprenait mieux que quiconque, et se sacrifiait pour nous aider à les racheter. A ce moment le cœur de la France a battu d'une façon presque unanime avec le sien et ce fut très doux, très consolant de penser que tous les espoirs n'étaient pas perdus.

Il n'empêche que pour une très grande partie des français l'arrivée des allemands en France était liée aux forfaits les plus incroyables : les femmes et les hommes massacrés, les enfants mutilés, que sais-je encore ? A vrai dire personne n'était complètement rassuré. Je fus chargé de faire brûler dans la grande chaudière de l'usine, le costume et les insignes scouts de mon fils aîné, et je ne saurais dire les sentiments très mélancoliques qui m'étreignaient quand je les vis disparaître en cendres.

Toute ma famille était rassemblée par les grandes vacances de l'été à Ker-Lann, à Sainte-Marine en Combrit, et quotidiennement je faisais la navette entre Quimper. Un soir, sur l'initiative de ma belle-mère fut agitée la question de savoir si nous devions partir ou non. Mon beau-père, vieillard de 85 ans s'en remettait à nous. Il suivrait si nous estimions le départ utile. Mais à vrai dire, il ne semblait pas très enthousiaste. Ma femme, ma belle-mère et ma belle-sœur opinaient pour la fuite. Quant à moi, sans m'opposer le moins du monde à une opinion qui pouvait se révéler sage, je déclarais que mon devoir me contraignait à rester sur place, à Quimper. Il ne pouvait, en effet, être question d'abandonner mes ouvriers à un sort qui pouvait être malheureux. Ma déclaration fit revenir les intéressés sur leur décision, et c'est alors que j'appris qu'un grand bateau de pêche avait été commandé à Douarnenez et devait arriver à Sainte-Marine dans la soirée. Peu après nous aperçûmes, entrant

dans la baie, deux bateaux, grand largue, toutes voiles déployées. Très angoissés, après un rapide et nouvel interrogatoire, la décision fut prise à l'unanimité de ne pas partir et de prévenir les patrons des bateaux qui arrivaient au port.

Dieu merci, il s'est trouvé que ce n'étaient pas les bateaux attendus et nous n'en entendimes d'ailleurs jamais parler.

Quelques jours après eut lieu l'entrée des allemands à Quimper. Il était une heure de l'après-midi environ, et je me trouvais sur les quais déserts, avec le docteur P. lorsque nous aperçumes arriver les soldats allemands précédés de motocyclistes et suivis de chars tout empanachés de feuillages. Le docteur P. sanglotait à côté de moi et j'eus beaucoup de peine à ne pas en faire autant. C'est chez moi où j'allais me réfugier que j'ai pleuré comme un enfant.

Par la suite eut lieu la fameuse entrevue de Montoire entre Hitler et Pétain. Jusqu'à quel point le Maréchal en fut-il dupe ? Je l'ignore mais il me semblerait fou de penser qu'il y mit beaucoup plus de créance que ne le fit un simple particulier comme moi. Je penche à croire que les deux partenaires estimaient que dans l'intérêt de leurs pays il fallait donner aux peuples ce geste spectaculaire.

La France était battue, épuisée, elle ne pouvait plus rien sur son territoire. Une résistance active, sur place, ne pouvait qu'augmenter les conséquences du désastre et d'avance elle était vouée à l'insuccès.

D'autre part il eut été stupide de souhaiter que de trop nombreux français quittent le pays à l'appel du Général de Gaulle. Il y avait tout-de-même des devoirs à remplir sur place : sur la terre, dans les usines, les commerces, médecins, dans la famille, etc... bref, continuer et assurer la vie du pays.

En 1939 et par la suite, ceux qui étaient partis dans des conditions près encore, n'étaient-ils pas revenus, traités d'émigrés, accusés de s'être servi des fourgons de l'étranger ?

Par moments il est difficile de satisfaire sa conscience et ses compatriotes. S'il y avait plus de stabilité chez l'une et chez les autres il n'en serait pas ainsi sans doute.

Cependant j'ai admiré, envié même, les premiers champions de la résistance. Ceux qui en conscience ont estimé pouvoir quitter leur pays mais une fois encore, ceux qui restaient n'étaient pas tous sans mérite.

Il reste toujours vrai, dans les moments les plus difficiles, non pas de faire son devoir, mais de savoir là où il est.

Mais par la suite, que de profiteurs, que de bandits devaient s'y mêler.

A mes yeux la résistance et les patriotes de l'intérieur pouvaient être comparés à deux trains sur une même voie, marchant l'un vers l'autre. Ils devaient se rencontrer un jour, au moment propice.

Je suis convaincu que sans ces deux mouvements la France eût été perdue sans espoir.

Très vite, malheureusement, les deux côtés se sont laissés gangrêner, ceux qui étaient sur place par les profiteurs, les brasseurs d'affaires, les gens du marché noir, sans compter les ignobles personnages vendus aux allemands et travaillant pour eux en dénonçant et recherchant ceux qui ne pensaient pas comme eux. Ceux qui avaient quitté par toute la tourbe des juifs, des communistes, de tous ceux enfin qui liaient la république à la France. Et je ne parle pas des crimes commis par les soit-disants patriotes : vols, assassinats, etc... La plupart d'entre eux n'avaient aucune conviction, et la meilleure des preuves, c'est qu'en faisant avant la guerre profession de pacifisme, d'antipatriotisme, se sont révélés du jour au lendemain les plus ardents des bellicistes et des patriotes.

La preuve est faite, si besoin était, que les hommes seront toujours dirigés par leurs passions, des sentiments plutôt que des principes. Nous voyons revenir au pouvoir et commander ceux-là qui avant la guerre nous ont menés au désastre, les propagateurs des microbes nocifs de l'immoralité qui nous ronge.

La résistance a perdu la partie, l'union ne peut plus se faire autour d'elle, ni avec elle. La réaction qu'elle a voulue a été maladroite et les haines qu'elle a suscitées sont dans le fond de trop de cœurs, comprimées, mais prêtes à surgir aux premières circonstances favorables, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent. La sagesse de Louis VIII avait été plus humaine, plus adroite aussi. Sans un coup de balai imprevisible, la France est en mauvaise posture. Seule l'idée monarchique, concrétisée dans un représentant de valeur, aurait pu réaliser les espoirs français, mais je ne la vois pas, même à l'horizon.

Je reprends la suite de mes idées après l'ouverture de cette parenthèse à laquelle je me suis laissé entraîner.

Donc, sans trop d'illusions j'ai joué le jeu Pétain. N'était-ce pas lui le responsable légal de la France ? Ayant moi-même choisi de rester sur le sol français, avais-je des droits pour le juger ?

Quiconque, au moment de la débâcle totale n'a pas entendu sa voix à la radio, sa voix un peu chevrotante mais si paternelle et reconfortante pourra difficilement me comprendre. Le gouvernement avait jui après avoir remis ses pouvoirs, l'armée n'existait plus, battue à plates coutures, les civils s'enfuyaient sur les routes devant l'ennemi qui avançait dans un ordre impressionnant et implacable. Non, l'homme qui dans ses moments tragiques

a osé prendre des responsabilités, le maréchal de France, le vainqueur de Verdun qui s'est levé et nous a dit : "Français, je suis votre bouclier, je fais don de ma personne à la patrie". Celui-là n'était pas le vendu, le traître que l'on dépeint aujourd'hui, et bien mesquins, tout petits, sont les personnes qui se prêtent à cette comédie.

En dépit de tout, au milieu de l'angoisse que nous éprouvions, il était bon, il était doux de sentir en entendant Pétain, les larmes couler sur ses joues. Il paraissait incroyable de réaliser que le chef de la France put ainsi parler en son nom, en se servant d'un langage aussi humain, aussi élevé en même temps. 80% des français étaient à ce moment derrière lui, et 90% le furent par la suite. Mais je n'ai pas à écrire ici l'histoire de la résistance et de ses progrès.

Je me suis donc contraint à surmonter ma répulsion de toujours pour Hitler et ses doctrinaires.

Etant à l'époque secrétaire général du syndicat des fabricants de conserves de Bretagne, j'ai eu très vite à ce titre, l'occasion d'entrer en relations avec le Baron von Delwig, nazi de marque, intelligent, fort astucieux et très certainement chargé d'une mission spéciale dans la région.

Je peux ici confesser que jamais, à aucun moment je n'ai été dupe.

Bien que nazi, von Delwig n'était pas du parti extrémiste voulant le démembrement de la France. Il était, je crois, sincèrement passionné de la politique modérée qui devait l'emporter avec la politique de Montoire.

Cependant le parti nationaliste breton, PNB, était en grande faveur près des extrémistes allemands. Ses chefs, Mordré et Deveauvais, condamnés à mort avant la déclaration de la guerre en 1939, étaient revenus triomphants dans leurs fourgons. Aussitôt, leur ancien journal "Breiz Atao" avait repris la vie sous le nom de "L'heure bretonne". Deux maladresses en un seul geste : le titre et le moment.

Ma position vis-à-vis du PNB fut toujours très nette. Partisan moi-même d'une très large décentralisation pour la province de Bretagne, breton moi-même, amoureux de mon pays, de son paysage, de ses mœurs et de sa langue, je l'ai toujours considéré comme le plus beau pays du monde. Depuis longtemps j'avais des relations dans ces milieux suspects. Ils connaissaient mes opinions monarchistes et mon hostilité à leur extrémisme mais ils savaient aussi mon amour du pays.

Il y avait des années, lors d'une réunion d'Action Française à Saint-Gonazec, Leon Daudet étant présent, les séparatistes, Deveauvais à leur tête, avaient tenté de sa saboter. J'eus l'occasion de le prendre

à partie personnellement et d'échanger quelques coups. Je devais le retrouver en 1940 par l'intermédiaire d'un militant breton, dévoué, sincère et loyal, et sympathisant de l'Action Française. Je parle d'Yvon Lanuzel, horloger à Quimper qui par une chance incroyable pour lui, devait être condamné par la Chambre Civique à Quimper, à l'indignité nationale et à l'exclusion de Bretagne. Il avait d'ailleurs pris entre temps la précaution de s'enfuir et de vivre caché sous un faux nom à Paris. Combien d'autres malheureux, moins "coupables" ont été plus durement frappés. De la "justice" présente il ne faut pas s'étonner.

Quoi qu'il en soit, c'est grâce à lui que j'eux de nombreux contacts avec les membres influents du PNB et des renseignements très sûrs sur les buts, faits et gestes de ses membres.

Il y avait d'ailleurs de quoi prendre angoisse. Minorité agissante soutenue par les allemands, elle disposait d'argent, d'armes et ne tendait à rien moins que de séparer la Bretagne du reste de la France.

Je connaissais le préfet de l'époque, Monsieur Georges, et lors de mes nombreuses entrevues, je l'éclairais et je le suppliais de tenir le gouvernement au courant.

C'est en attendant un de ces entretiens que je fis la connaissance de Monsieur Yann Fouéré, alors sous-préfet à Châteaulun. Nous parlâmes de la question bretonne et par la suite nous avons eu l'occasion de nombreux contacts qui devaient assez vite aboutir à l'idée de créer un journal qui devait s'appeler "La Bretagne".

Monsieur Yann Fouéré avait une formation différente de la mienne, il ne partageait pas toutes mes idées, mais combien tout cela me paraissait secondaire en regard du principal : la Bretagne. Je considérais d'ailleurs comme une chance pour mes idées réactionnaires de rencontrer cet homme de gauche. Je voyais la possibilité de défendre et de faire aimer tout ce qui était beau, grand et d'inspiration généreuse, et de faire l'union sur ce simple programme.

Je fis part de ce projet au préfet, qui tout-de-suite y souscrivit. Monsieur Yann Fouéré très lié avec lui devait dès ce moment tenter, par son intermédiaire et d'autres plus haut placés, d'obtenir une aide matérielle du gouvernement.

Restait le plus difficile : la réalisation.

Du côté allemand il nous fallait en premier lieu obtenir l'autorisation de paraître. Il y avait aussi la question financière qui dépassait nos possibilités.

Le Baron von Delwig représentait la partie modérée des tendances allemandes, et faisait profession d'admirer le geste spectaculaire de Montoire. Après plusieurs entretiens je réussis à obtenir l'autorisation nécessaire, et pourtant je ne lui avais caché aucune de mes idées, pas même mon royalisme.

Pendant quelques semaines, je consacrais tous mes loisirs à la réalisation de notre projet, et je prospectais un bon nombre de personnalités influentes. J'eus ainsi la bonne fortune de rencontrer Monsieur de Guébriant qui me proposa de me mettre en relations avec Messieurs des Cognets et Artur, dirigeants de l'Ouest-Eclair, le plus important journal de Bretagne.

Des entrevues eurent lieu et bien vite nous eûmes la conviction que nous obtiendrions d'eux : l'aide de leur expérience, des avantages techniques et même financiers.

Sans doute ces gros requins du journalisme voyant poindre de nouveaux venus avaient jugé avantageux de parer au danger en "s'intéressant" à nous.

Bref, l'Ouest-Eclair voulut bien se charger de l'impression de notre journal, de sa distribution et tout cela à des conditions fort intéressantes. Par la suite, nous avons aussi obtenu la gérance des trois hebdomadaires de l'Ouest-Eclair, qui furent une source très appréciable de revenus pour nous.

A la base de nos accords figurait le maintien de notre province dans le cadre français, ce qui ne fut jamais discuté par nous.

Le premier numéro du journal parut le 21 mars 1941. Les débuts furent très pénibles, mais grâce surtout à la clientèle des jeunes, stimulés par la valeur de notre page sportive, grâce aussi à la qualité de la rédaction générale, et toujours indépendante, le tirage de 5.000 numéros atteint par la suite 22.000 numéros et encore fut-il limité par la quantité de papier qui nous était octroyée.

Nous avons nos bureaux Rue de la Monnaie, avec nos rédacteurs et le personnel administratif. Mais nous étions déchargés des plus gros soucis du fait de notre accord avec l'Ouest-Eclair.

Sur le million constituant notre premier capital j'avais souscrit 900.000 francs, mais j'avais l'espoir, entretenu par Fouéré, d'en récupérer une partie le succès aidant, et grâce au concours promis par le gouvernement. Malheureusement, une fâcheuse campagne entreprise contre les services économiques et aussi l'hostilité du préfet régional Ripert devaient aboutir à éloigner de nous les subsides attendus et pratiquement, nous ne devons toucher du gouvernement qu'à partir du début de 1942, une subvention très précieuse de près de 40.000 francs par mois.

Yann Fouéré, directeur du journal, était spécialement chargé de la partie politique pour laquelle il s'est montré à la hauteur de sa tâche (bien

qu'avec des vues et des "outrances" très souvent opposées aux miennes). Malheureusement, à peu près dénué de psychologie, bien que très intelligent, il s'est tout de suite laissé entourer par des individus suspects et quelquefois tarés. Dieu merci, il y avait aussi des "gens biens" dont mon frère André, Alain Le Berre, Mourt (chef comptable), et par la suite, mon cousin Bernard de Précourt, qui devaient nous être fidèles jusqu'au bout.

Vers la fin de 1941 en dépit de nombreuses annulations de factures (5/600.000 francs au moins) de la part de l'Ouest-Eclair, et des autres avantages consentis, les affaires allaient mal.

La suppression du journal, tout au moins sa transformation en hebdomadaire, dut être envisagée. Nous en avons tous un réel chagrin, mais comment sérieusement envisager continuer sur un pareil chemin, d'autant que les 500.000 francs d'augmentation de capital que nous avons dû demander au public était également absorbés. Or pour rien au monde, je ne voulais risquer le scandale financier.

D'un œil narquois, mais sans en laisser rien voir, nos grands confrères de l'Ouest-Eclair nous regardaient, amusés sinon réjouis. L'accord avec eux était presque conclu pour la parution d'un hebdomadaire, lorsque vers fin janvier 1942, Fouéré me téléphona qu'il avait été appelé par la censure allemande à Angers, qui, brusquement, lui avait demandé s'il accepterait de prendre la clientèle de la "Dépêche de Brest" qui devait être prochainement supprimée. Bien entendu, je fus d'accord avec Fouéré pour refuser cette offre.

Pour la comprendre, il faut savoir que Le Gorgeu, président du Conseil d'Administration de la "Dépêche", et maire de Brest s'était rendu impossible par suite de son attitude vis-à-vis du gouvernement de Vichy. Cependant, son journal avait une tenue servile vis-à-vis des allemands. Il venait d'ailleurs de leur rendre service en imprimant pendant quatre mois un de leurs journaux "Jegen Engeland", et toucher un peu plus de 400.000 francs qui ont bel et bien été encaissés par la "Dépêche".

Il faut aussi savoir que Yann Fouéré sans être le moins du monde germanophile, doutait du relèvement de la France, et craignait avec la victoire russo-anglaise celle du communisme et l'esprit centralisateur qui les animait. Il avait incontestablement de nombreux contacts avec les allemands et s'en servait au mieux des intérêts politiques qui le guidaient. Homme intègre, loyal, idéaliste, méconnaissant les hommes mais sachant pourtant en extraire le maximum avec une remarquable habileté, je suis convaincu qu'il n'a jamais essayé de retirer pour lui-même le moindre avantage matériel. Il était loin d'être dénué de sensibilité mais son caractère froid, presque impénétrable, n'attirait pas à lui la sympathie active de ses collaborateurs. C'est un gros défaut, un handicap presque insurmontable, pour obtenir le succès quand on a à faire avec eux directement comme c'était son cas.

Dès le début, un infect individu, nommé Rouault, rédacteur en chef du journal et qui lui semblait tout dévoué, devait dérober dans ses tiroirs des lettres privées et toutes confidentielles, avec l'espoir de s'en servir plus tard.

Quoiqu'il en soit et devant revenir par la suite sur ces incidents, je reprends le récit de nos rapports avec la "Dépêche".

L'éventualité de la reprise de la clientèle de ce journal étant écartée il est probable que les pourparlers continuèrent entre Yann Fouéré et les allemands. Je n'y fus pas mêlé mais vers la fin de février, j'apprenais par ce dernier qu'une solution intéressante était envisagée.

De fait, le 3 mars 1942, je recevais dans mon bureau à Quimper la visite de Coudurier et de Fouéré. Le conseil d'administration de la "Dépêche" venait de démissionner et pour sauvegarder les intérêts de la Société, avait été décidée une entente avec "La Bretagne" et la vente de leurs actions. Coudurier me demandait comme un service d'en prendre une vingtaine sur les 30 à sa disposition. Quant au prix il était fixé à 16.500 francs suivant les bases posées par les statuts et toujours pratiquées jusqu'à ce jour. Nous acceptâmes la proposition, et le prix proposé de 20.000 francs ne fut discuté en aucune façon.

Un accord fut en même temps signé avec "La Bretagne" à des conditions très libérales puisque ce journal devait être imprimé par la "Dépêche" au tarif du meilleur client avec un bénéfice de 15% pour cette dernière sur les sommes ainsi payées. De fait la "Dépêche" devait chaque année retirer un bénéfice net de 100.000 francs par an, en dehors de tous les autres avantages que nous lui assurons. "La Bretagne" ne devait pas s'occuper des affaires intérieures de la "Dépêche", elle abandonnait le titre de la société gérante "Union républicaine du Finistère" pour prendre celui de "Union bretonne du Finistère". La partie politique devait être assurée par Yann Fouéré, moi même chargé de la présidence du conseil d'administration avec trois sièges pour notre tendance, et deux pour l'ancienne.

Enfin Coudurier restait chargé des fonctions de directeur général qu'il avait jusqu'ici avec tous les "avantages" qu'elles comportaient pour lui.

Aucun changement ne fut fait dans la maison tout le personnel maintenu dans ses attributions à l'exception du correspondant de Quimper, Tual, esprit sectaire qui fut limogé avec une retraite de 15.000 francs par an.

La première réunion de l'assemblée générale des actionnaires eut lieu le 21 avril 1942 sur l'initiative du commissaire aux comptes, Monsieur Soquet, et tout se passa fort bien. Je donnais lecture de mon premier rapport

mettant l'assemblée au courant des incidents qui venaient d'agiter la maison, et prenant le soin, en définissant nos intentions, de préciser que j'assumais mes nouvelles fonctions sans illusion et sans le moindre avantage matériel. Le devoir seul m'y avait poussé.

Mes rapports avec Coudurier furent tout-de-suite excellents. Il venait me voir à Quimper au moins une fois par semaine, et ne perdait pas une occasion de m'assurer de son loyalisme. Cela devait durer jusqu'au début de 1944 date à laquelle la carte anglaise semblait devoir l'emporter. Cependant, même depuis cette date aucun acte précis ne vint de sa part rendre nos relations difficiles.

Jusqu'au dernier moment je me préoccupais du journal et du sort du personnel. Depuis quelques semaines j'étais seul à pouvoir le faire. Coudurier était à Paris, Fouéré était retenu à Rennes, le rédacteur en chef, Monsieur Martray (Mouguet-Martin) avait déserté et quelques autres membres du personnel.

Au moment du départ des allemands de Quimper au début d'août, les premiers symptômes de désordre commencèrent à se manifester avec ceux de l'apparition des valeureux fifis. Un soir en rentrant à la maison j'appris qu'une équipe de ces derniers avaient pénétré dans la maison en procédant à une fouille minutieuse. Revolver au poing les hommes et les enfants étaient affolés. Dans les rues, la populace poussait devant elle avec tous les services que l'on peut imaginer quelques malheureux et malheureuses, désignés à tort ou à raison, de "collaborateurs". Spectacle ignoble rappelant tout-à-fait ce que j'avais lu au sujet des scènes de la révolution de 1789. Il manquait la promenade des têtes mais on n'avait même plus la virilité pour le faire. Les vengeances exercées furent aussi viles, mais d'un autre genre ; les événements devaient par la suite le montrer.

Le lendemain il y eut une deuxième visite domiciliaire, et le curieux c'est qu'on ne vint pas me chercher à mon bureau. Quoiqu'il en soit, d'accord avec ma femme, et poussé par elle je pris la résolution, que je juge encore plus sage aujourd'hui, de quitter la maison en me réfugiant à Roz Avel, chez les pères jésuites. J'y suis resté huit jours. Je suis alors revenu chez moi, et une troisième visite me décidait à ma rendre une huitaine de jours dans la maison d'un de mes contremaîtres, Le Rouzo, d'où je partis pour une quinzaine de jours à Pouldreuzic, caché sous un faux nom. Je me souviens d'avoir assisté là à un bombardement naval de navires anglais contre quelques bateaux allemands réfugiés près de la côte, et j'en ai encore l'écho dans les oreilles. C'était la nuit et le ciel et tous les alentours étaient aussi éclairés que par un beau clair de lune. En l'espace de quelques secondes la maison où j'étais était abandonnée. Seule y avait été abandonnée une petite fille de 4 ans, que je consolais de mon mieux.

Au bout d'une quinzaine, je regagnais Quimper où j'ai passé une huitaine sans incident, puis l'atmosphère devenant lourde, je me décidais

à aller à Rennes chez mon père qui se trouvait gravement malade. Mon frère Artus vint me conduire en auto jusqu'à Gourin, où j'eus la malchance de rencontrer le sale individu nommé Le Goaziou, président du comité de libération de Quimper, accompagné de Lannaud, ancien prisonnier de guerre avec mon frère Artus, avec qui il était resté lié et qui presque certainement tenant près de lui le rôle de mouchard.

Quant à Le Goaziou, libraire de profession, il était spécialisé dans la vente des ouvrages bretons et se disait attaché à notre province.

Pendant la guerre, sous l'occupation, ayant été accusés me dit-on de séparatisme avec mon ami Yves de Cambourg, nous allâmes un jour le trouver dans sa boutique pour lui demander des explications. Il se montra très plat. Petit incident, mais qui devait me valoir la haine du personnage et c'est à lui que je dois la décision du comité de libération de me faire interner.

J'avais donc su à Quimper que j'étais attendu à la prison de Saint-Charles où un logis m'était préparé. Je quittais donc la ville comme dit ci-dessus, mais cette fâcheuse rencontre fit que Le Goaziou qui se rendait à Rennes se douta de j'allais y arriver et fit le nécessaire pour me faire arrêter. Arrivé dans la soirée du 19 octobre, je me trouvais près du lit de mon père lorsque vers 9h30 du soir la bonne vint me prévenir que le commandant Maugin que j'avais connu autrefois comme président des camelots du roi pour la Bretagne, me demandait. J'allais le trouver. Avec force excuses il m'expliqua qu'entré dans la police sous le gouvernement de Vichy il s'y était maintenu et qu'ayant appris que devait avoir lieu mon arrestation, il avait demandé à en être chargé pour qu'elle se fit avec plus de douceur... ? "Ne résistes pas, me dit-il, cela ne servirait à rien". Il me présenta à deux autres inspecteurs restés jusque là derrière la porte. Je crus utile de faire remarquer que mon père était au plus mal (il devait décéder en juillet), et qu'une arrestation ne devait pas s'effectuer après le coucher du soleil, mais les réponses qui me furent faites ne me donnèrent aucune illusion, que je ne possédais d'ailleurs pas. Je demandais le temps d'aller embrasser mon père à qui j'expliquais que je devais brusquement repartir pour Quimper, et de rassembler quelques papiers et mon ballot, et en route..

A mon départ assistaient ma sœur Magdeleine, mon frère André et mon cousin Bernard de Précourt qui, gentiment, m'offrit le tabac qu'il avait dans ses poches.

Une puissante voiture conduite par un quatrième inspecteur nous conduisit en quelques minutes au camp de concentration où se trouvaient rassemblés 2.000 hommes et femmes environ.

Remis au poste de garde, je fus soigneusement identifié, assez correctement dépouillé de tout ce que je pouvais posséder à l'exception

de 50 francs, de mon couteau et de mon chapelet. Il était 22h30, et pour passer cette première nuit je fus poussé dans une immense baraque en bois, verrouillée. Je m'étendis sur un des nombreux lits à ma disposition, et enroulé dans une de mes couvertures je passais ainsi plongé dans un juste sommeil, ma première nuit de captivité. Je me réveillais vers 7 h du matin et apercevant par la fenêtre un gardien, je demandais où faire mes "petits besoins". "Vous avez assez de place à l'intérieur", me fut-il répondu.

Vers 8h30 on vint me chercher et invité à rassembler mon paquetage, je fus conduit à l'intérieur des barbelés du camp. Il grouillait d'hommes et les baraquements s'alignaient, sinistres, au milieu d'eux. L'arrivée d'un nouveau venu provoqua un rassemblement et toutes les questions, auxquelles j'avais bien de la peine à répondre. D'où venez-vous ? Pour quel motif ? Qui êtes-vous ? Je distinguais Fouëré qui venait au devant de moi, et nous échangeâmes le baiser de paix qu'il me fut doux de lui donner.

Je pris possession d'un lit, bois et paille, dans la baraque, et me préparais à la vie de prisonnier qui devait être la mienne.

Je m'étais armé au départ de la maison d'une résignation absolue aussi quoiqu'il advint, j'étais bien décidé à ne pas me laisser abattre. Je me répétais qu'on n'est vraiment vaincu que lorsqu'on a renoncé à la volonté de rester un homme, qu'il y avait toujours pour soi un dernier retranchement en son for intérieur. Qu'importe les flots agités de l'extérieur puisqu'ils venaient seulement battre les flancs de la tour qu'on s'était forgée. Au reste tout passe et ce qui pouvait sembler vrai aujourd'hui ne l'était pas réellement, et cesserait de l'être demain. Grâce à ces sentiments très simples, je réussis à m'adapter très bien à ce nouveau genre d'existence. La bête humaine se plie d'ailleurs à tout et lorsque je sentais en moi certaines réactions, lors d'une corvée désagréable par exemple, je m'interpellais avec vigueur et ma dignité d'homme reprenait vite le dessus.

L'habitat était composé, je l'ai dit, de grandes baraques en bois de 50 mètres de long environ, sur 6 mètres de largeur ; une cloison de bois les séparait dans leur longueur et 45 lits sur 3 rangées occupaient chaque partie.

Les lits devaient être faits à 8h, une corvée allait quérir le jus du matin, distribué sans pain. A 10h30 avait lieu la soupe composée invariablement du rata de pommes de terre et à 17h30, de même. La même corvée désignée le matin et à tour de rôle était désignée pour la journée par le chef de baraque responsable devant l'autorité du camp de la discipline de tous, allait la chercher à l'autre bout du camp dans de grandes marmites escortée de deux gardes chiourmes. Corvées très recherchées d'ailleurs car elles permettaient une promenade hygiénique avec le fol espoir de rencontrer du nouveau, de serrer la main à un camarade, et qui sait ? peut-être d'apercevoir à l'extérieur, derrière les fils de fer, une figure aimée tenue à distance par les gardes insensibles.

Les marmites étaient déposées à un bout de la baraque et chaque détenu, à la file indienne, défilait devant le distributeur qui servait à chaque gamelle tendue la louchée réglementaire. Il y avait aussi parfois un peu de rabiote dont se saisissaient avidement les moins favorisés d'entre nous qui ne recevaient aucun colis de l'extérieur.

Le soir l'extinction des feux avait lieu à 20h. Nous avions donc 10 heures à passer au lit, et ma foi ce n'était pas le moment le plus désagréable de la journée de se sentir bien chez soi entre ses deux couvertures et son sac de couchage. J'y ai même passé de très bonnes heures en rappelant le passé, depuis mon âge le plus tendre et tous les souvenirs qui y étaient attachés, tous sans exceptions, avec leurs gaités et leurs tristesses. Ce que j'avais fait et ce que je n'aurai pas dû faire, car j'ai toujours eu un caractère très difficile et indépendant. J'aimais particulièrement évoquer le temps des vacances dans la propriété de mon père où nous les passions, les promenades à pied, les pêches à la mer, à la rivière, et la petite rivière de Plauguenoual où j'aimais pêcher des écrevisses à la main, dans les trous le long des rives en fumant le tabac défendu dans une pipe de terre qui coûtait un sou dans ce temps-là. Je campais devant mes yeux les silhouettes de tous les voisins à cette époque. Ce n'était que des paysans mais je les aimais, et après 25 ans, elles étaient si vivantes que je n'éprouvais aucune difficulté à me souvenir de leurs noms ou surnoms et à me répéter les conversations que nous avons eues à certains moments.

Oui, rien que cela compensait toutes les peines de la journée, parfois longue.

Il y avait 1/2 heure de sortie le matin, de 10h à 10h30, et l'après-midi 1/2 heure également, entre 16h et 16h30. Il était alors possible de se rencontrer librement entre amis, et de parler entre nous. Tous les milieux et les tendances étaient représentés au centre de Margueritte, ouvriers, employés, fonctionnaires, commerçants, industriels, militaires, bourgeois. Il y avait là, en raccourci, l'image du pays vivant et de quoi faire son choix avec beaucoup plus de liberté et de vérité que dans le monde extérieur. A part quelques individus tarés, profiteurs du marché noir en général, l'atmosphère était très sympathique et la plus grande solidarité régnait entre tous. La même résignation aidait tous ces hommes à supporter avec le sourire très souvent, et même le mot pour rire, cette existence qui de loin peut paraître insupportable. Il y avait aussi des tristesses que l'on devinaient dans un regard, une attitude ou même dans des yeux embués de larmes, et l'on s'efforçait de se consoler sans appuyer. Je me souviens particulièrement d'un ancien commissaire de police qui avait pourchassé de nombreux communistes, bon homme et bon père de famille, et qui ne pouvait se résoudre à la peine de mort qu'il se voyait appliquée, en dépit de tous les apaisements. J'ignore quel a été son sort depuis. J'avais aussi dans ma baraque le général de corps d'armée en retraite Barthélémy, âgé de 72 ans. Il est la cause de la plus atroce

souffrance que j'ai ressentie : celle de le voir contraint de se mettre au garde à vous devant le garde chiourme en uniforme, un nommé Bouilloux qui venait tous les matins faire son inspection. Cela donne bien l'idée de la bassesse d'âme des gens à qui nous étions confiés.

A vrai dire, et malgré 2 ou 3 actes de rébellion je n'ai jamais été l'objet de sévices quelconques. Par contre j'ai été témoin de quelques uns et d'autres m'ont été racontés.

Parmi ceux-ci, tout-à-fait au début et avant mon arrivée, le service d'ordre était confié aux valeureux fifis et les coups pleuvaient à bon marché. Deux, sinon trois détenus furent tués à coups de poing et de casques par les gardiens. La vie était dure, les conditions d'hygiène insuffisantes. On dormait côte-à-côte à même sur le ciment avec une couverture par tête et encore... L'entassement était tel qu'une fois allongé il n'était pas toujours possible de s'étendre complètement et de se retourner, jamais. Chose encore plus horrible, le grand jeu des gardiens était de faire marcher à quatre pattes d'anciens miliciens parqués un peu en dehors du camp, et là, à coups de pied dans le derrière, de les forcer à marcher 20 mètres en avant, 10 mètres en arrière. Entre français... Entre chrétiens... Entre hommes tout court... ET par des hommes jeunes représentant le pays de demain... Oui, la voilà bien son image, celle de la basse crapule qui fraye son chemin et qui montrera au peuple les voies qu'il faut suivre.

----- / -----

Très triste avenir en vérité et que j'aime mieux ne pas connaître, ni les grands mots de liberté, de démocratie, d'égalité et moins encore de fraternité, sonores et vains tant qu'ils seront dans la bouche de ces sinistres pantins.

J'ai vu de mes yeux un homme jeune appelé Porthos qui de son métier était représentant de machines à écrire à Rennes, appelé brusquement dans le bureau du commandant Lucas alors que nous faisions un brin de causerie.

A peine 1/4 d'heure après, Porthos revenait accompagné de 2 gardiens faire son paquet pour ne plus reparaitre. Il avait été frappé par des fifis dans le bureau de Lucas et avec sa cravache et de telle façon que le menton était déboité et trois grandes balafres sanguinolentes lui barraient le front et les joues !

Méprisables individus, plus ignoble encore ce commandant Lucas.

J'ai hate de respirer en dehors de cette atmosphère et je reviens à la vie intérieure du camp.

Le dimanche, nous avions la visite de l'aumonier du camp et la messe ce qui était très réconfortant pour nous et nous permettait d'avoir quelques nouvelles extérieures.

L'aumonier en titre, le chanoine Groult était un ancien supérieur de St Vincent et remplissait ses fonctions au mieux.

La vie religieuse avait un fort rayonnement parmi les malheureux que nous étions et je me souviens avec émotion de certains exemples que j'ai eu sous les yeux. Entre autres, beaucoup d'actes de charité et d'actions vraiment chrétiennes.

Je revois le commandant R. de Vannes se promenant inlassablement en faisant les cent pas à l'intérieur de ma baraque, une main dans sa poche.

Ce n'est que plus tard que j'ai su de lui alors que je lui disais que j'admirais son attitude qu'il puisait toute sa force dans la récitation répétée du chapelet qui ne le quittait pas.

Malheureusement, à côté de cela, il y avait le responsable du camp, interné comme nous, mais dans des conditions moins honorables que pour la plupart, un ancien transporteur, Le Calvez, que je veux nommer ici avec dégoût.

Toujours à la botte des autorités, il faisait régner la discipline mais avec des méthodes méprisables. J'ai eu un jour l'occasion de le lui dire et de lui déplaire. Il fut libéré Dieu sait comment mais quelques jours avant, alors qu'il était sous le coup d'être emmené à Brest, il larmoyait comme un enfant.

Il y avait aussi, internés avec nous, l'ancien préfet régional Martin (depuis condamné aux travaux forcés à perpétuité), son secrétaire général, le docteur de Roissay que j'avais bien connu autrefois comme président de la section d'Action Française de Rennes, l'écrivain Drezeu, le sculpteur Tuloup plein de talent mais bohème fantaisiste, l'ancien directeur de l'Ouest-Eclair Artur et son rédacteur en chef, des généraux, des hauts fonctionnaires de toutes catégories, bref l'image de toute la France saine dans une de ses provinces, élite qui était mise hors la loi pour s'être refusée à désertter le pays en acceptant avec plus ou moins de répugnance les devoirs tracés par le chef de l'état, le maréchal Pétain, accusé aujourd'hui lui aussi de trahison.

Pendant mon séjour de deux mois et demi dans le camp, j'ai reçu deux fois la visite de ma femme mais sous l'oeil attentif de deux gardiens et pendant un quart d'heure seulement. J'avais aussi le droit de recevoir chaque semaine un petit colis de vivres soigneusement visité et dépouillé de tout ce qui était envié, les cigarettes en particulier, qui la plupart du temps étaient volées par les gardiens.

Un jour je vis arriver de la prison de Quimper, accompagné de son secrétaire M. Houdet, M. de Guébriant dont j'ai eu l'occasion de parler dans les notes rédigées pour ma défense. Grand "monsieur" et beau caractère un peu dédaigneux mais dépassant de sa hauteur ce qui l'entourait. Ce fut peu de temps après son arrivée que j'ai été brusquement prévenu qu'il me fallait faire mon paquet pour être emprisonné à Quimper. Nous étions huit ou dix dans ces conditions.

Quelques minutes après, les intéressés étaient rassemblés à la porte du camp sous la garde de quatre policiers qui se préparaient à nous enchaîner deux par deux et reliés tous ensemble. J'eus une réaction sur le point de se manifester lorsque de Guebriant, qui assistait au spectacle derrière les fils de fer de son baraquement, m'encouragea à la résignation sur le point de me manquer: "laissez-vous donc faire, s'écria-t-il, vous êtes au dessus de cela!" Ces très simples mots eurent leur effet et, en tendant les poignets, j'osais évoquer l'exemple de N.S et de toutes les humiliations qu'il avait endurées pour nous.

La colonne de forçats, ballots sur les épaules, fut ainsi entraînée à pieds et enchaînée jusqu'à la gare de Rennes.

Sur les quais, dans l'attente du train, je fus interpellé par un quimperois, le Naour, tailleur de pierres de son métier: " Ah monsieur Guillemot, me dit-il, quand on vous connaît, ce n'est pas à vous que ces menottes font honte mais à ceux qui vous les ont mises !" Réflexion qui fut peu du gout de mes gardiens et qui le manifestèrent.

C'était le 26 ou 27 décembre 1944 et nous sommes arrivés à Quimper vers 23h en pleine nuit. A la gare, m'attendait ma femme, quelques enfants, mon frère Artus et mon cousin B. de Précourt. En descendant du train, je ne manquais pas de brandir mes deux mains enchaînées et d'admonester mes enfants en leur demandant de se souvenir toujours de ce spectacle. Accompagné de ma femme qui me tenait par le bras que j'avais libre, encadré par les gardiens mais aussi par mes enfants, frère et cousin, nous fîmes le trajet jusqu'à Saint Charles où je fus remis entre les mains du poste de garde avec la mention spéciale de "mauvais esprit".

L'impression première fut plutôt lamentable une fois la grosse porte d'entrée fermée derrière moi et verrouillée.

A l'intérieur, un silence absolu, de longs couloirs faiblement éclairés au long desquels s'alignaient des portes munies de judas au centre et de trois grosses serrures qui, je l'avais pensé jusqu'ici n'existaient que sur les images pour effrayer les petits enfants.

Où allais-je être mis ?

Je me souvins alors que de Guebriant m'avait recommandé la cellule 76 qu'il avait occupé avec Houdet, comme plus spacieuse et moins humide que les autres. Je demandais donc à y aller de préférence et ma foi j'y fus conduit. Arrivé à la porte, j'apprenais qu'elle était déjà occupé par monsieur Soutif, ex-directeur des renseignements généraux à Quimper et avec lequel j'avais eu des rapports plutôt tendus pendant l'occupation. Je demandais donc la cellule d'à côté qu'on me dit être occupée par un individu peu intéressant et accusé de marché noir. Malgré ma répulsion, j'optais pour Soutif et je fus poussé dans la cellule et la lumière allumée pour le 1/4 d'heure nécessaire pour faire mon lit.

Soutif réveillé désagréablement, me regardait encore endormi et assis sur son lit : "excusez-moi mais je viens vous déranger involontairement. Sans doute me reconnaissez-vous, Jacques Guillemot, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer plusieurs fois ?" "Prenez place, cher monsieur, et ne vous gênez pas" La lumière éteinte, je me couchais dans le noir pour me réveiller le lendemain à l'appel de la corvée de jus qui était parait-il "du thé des familles", boisson bien mauvaise mais jugée nécessaire pour apaiser nos mauvais instincts, prétendaient les gardiens.

Notre premier contact fut courtois mais réticent. Nous avions en effet des raisons de nous suspecter l'un et l'autre. On le verra par la suite.

La vie était à peu près réglée comme à Marguerite, plus claustrée pourtant, puisque condamnée à vivre à deux dans une cellule de 4mètres de long sur 2m50 de large.

Un mur blanchi sur les 4 pans, deux tabourets, un bout d'étagère et un vasistas au plafond à 3 mètres de hauteur. Pas d'eau ni de W.C, un seau hygiénique, c'était tout.

Très vite, nos rapports devinrent cordiaux et même affectueux, chacun s'efforçant d'être agréable à son compagnon de misère, les vivres que nous pouvions avoir de l'extérieur étaient mises en commun et nous eumes l'occasion de bonnes conversations dont je garde le meilleur souvenir.

Soutif portait l'uniforme de capitaine de l'armée française sous lequel il avait été arrêté mais il ne lui valait aucun égard, bien au contraire et peut-être aussi à cause de ses fonctions qui lui avaient valu bien des haines il était l'objet d'une surveillance spéciale et de mesquineries dont je subissais le contrecoup.

Le soir en particulier, des rondes fréquentes venaient vérifier notre comportement et l'extinction de la lumière qui nous était supprimée de l'extérieur à 20h.

Cependant, avant mon arrivée, mon compagnon s'était fabriqué une veilleuse qui fonctionnait à la graisse de boites de paté de porc. C'était déjà merveilleux de n'être pas plongé dans le noir sitôt la nuit tombée et de pouvoir lire en rapprochant nos lits de cette lueur.

Bien vite je me procurais un récipient et de l'huile d'arachide avec ces petits flotteurs d'autrefois. Il y avait là presque autant de différence qu'entre l'électricité et la bougie. La lecture et les conversations devinrent ainsi très agréables.

St Charles était vraiment une prison et les gardiens beaucoup plus hostiles qu'à Rennes. L'ambiance était moins relevée si l'on peut dire mais en compensation il y avait la proximité de la famille et l'air du pays.

J'avais droit à un colis de vivres de 3 kg par semaine et une visite de 20 minutes mais à travers un grillage double séparé par 20 cm et toujours sous le regard et les oreilles d'un garde. C'était déjà très appréciable.

Soutif, très inquiet des bruits qui lui revenaient de l'extérieur murissait un plan d'évasion. Une réunion communiste tenue à Concarneau l'avait condamné à mort et certainement s'il passait devant un tribunal son compte était réglé à l'avance. Les nombreux communistes qu'il avait fait arrêter pendant l'occupation ne pouvait lui pardonner.

C'était cependant et raison de plus un excellent patriote, cultivé, très intelligent et fort expert dans son métier. Il en était dégoûté d'ailleurs et de son pays. Marié, père de 2 enfants, il aimait tendrement sa famille.

C'était aussi un homme se respectant et se faisant respecter. Parisien d'origine, il n'aspirait qu'à retourner dans la grande ville où il se perdrait plus facilement que partout ailleurs, caché sous un faux nom.

J'ai dit que Soutif et moi avions des raisons de nous suspecter. En voici une : j'avais eu la bonne fortune de subtiliser sur le bureau de l'officier allemand chargé de la propagande Staffel, une liste de "suspects" brièvement annotée par un de leurs agents. L'ayant présentée au préfet de l'époque, il s'y était intéressé et m'avait conseillé de la remettre à Soutif directeur des renseignements généraux.

C'est ce que je fis mais j'ai appris par la suite qu'il ne l'avait pas utilisée comme il se devait en faisant prévenir de se garer les quelques bons français ainsi tenu à l'oeil. Quelques apparences raisonnables me faisaient le tenir comme ayant des rapports suspects avec certains éléments peu intéressants de la "résistance", Luc Ronet entre autres (mon neveu).

De son côté, Soutif qui, je l'ai su par lui-même, avait été chargé par l'Information et l'intérieur d'établir deux rapports successifs sur mon compte et les renseignements qui lui avaient été donnés par de fantasques personnages ne m'étaient quère favorables. (Ronet et Giquel et un commissaire spécial appelé Lemarchant assassiné depuis par les fifis.)

La promiscuité forcée de la vie en cellule nous amena assez vite à des confidences sur notre action passée, les causes de notre incarcération et l'avenir qui pouvait nous être réservé.

Convaincu de la justesse de ma cause que je plaidais en l'expliquant devant lui sans me douter qu'il pouvait quelque chose pour moi, je fus bien étonné et très mécontent lorsqu'il m'avoua vers le 22ème jour de notre captivité qu'il était le principal responsable de mon arrestation. Il me dit qu'il était l'auteur des rapports qui figuraient à mon dossier, qu'il les avait établis de bonne foi sur les renseignements fournis par des personnes très suspectes et qu'il reconnaissait aujourd'hui, de toute évidence, que rien n'était fondé de ce qu'il avait avancé à l'époque. Je lui demandais alors de se rétracter par écrit et par la suite, il devait écrire son rapport qui fut adressé au procureur général de Quimper. J'ai fait état par ailleurs de cette note, fort bien rédigée et qui devait avoir pour conséquence de me faire libérer un mois plus tard.

C'est alors que mon transfert à l'hôpital de Quimper fut décidé grâce à l'appui du docteur et madame Desse "forts résistants" et dans les idées à la mode du jour mais avec lesquels j'avais entretenu des relations amicales. Mon état de santé était tout à fait déficient depuis mon arrivée à Quimper et la vie était devenue très difficile en cellule. Cependant, le médecin de la "maison" s'était opposé de toutes ses forces et jusqu'au bout à cette mesure de "faveur".

Bref, un matin, j'étais appelé à laisser seul mon compagnon de cellule qui, quelques jours après, profitant de son audition dans le cabinet du juge d'instruction, devait s'évader, enlevé par une voiture conduite par de mystérieux militaires.

Mon séjour à l'hôpital de Quimper, à part la privation de la liberté n'y fut pas trop pénible.

Grâce à la recommandation du docteur D., je ne fus pas mis dans la salle commune réservée aux détenus malades qui étaient sous la surveillance constante d'un gendarme déléguée à cet effet.

Je trouvais asile dans une grande pièce divisée en quatre petites salles habitées par trois détenus "de choix" et l'autre par une religieuse et une jeune bonne qui avaient la charge d'un jeune bébé.

Nous ne pouvions jamais en sortir, nos repas nous étaient servis sur place, même l'assistance à la messe nous était défendue. Il aurait été facile de s'évader mais c'est à peine si nous y songions.

Nous avions des illusions sur le sort qui nous attendait et d'un jour à l'autre, nous avions le ferme espoir d'apprendre notre libération.

Nous pouvions lire, écrire librement, recevoir des visites "autorisées" une fois par semaine.

Enfin, je reçus la nouvelle officieuse que la commission chargée de vérifier le cas des détenus avait décidé de ma mise en liberté. Il ne restait plus que l'approbation du "préfet de la libération", un sale individu nommé Lecomte que j'avais connu pendant l'occupation comme ingénieur des Ponts et Chaussées". Comme tant d'autres, il s'était réveillé résistant et avait bénéficié comme tel d'une place à laquelle rien ne l'avait préparé. Ce n'est qu'au bout de 8 jours que cet individu à entériner la décision prise.

Ma femme vint me chercher en voiture le soir même et je rentrais chez moi, tout ému mais bien joyeux de retrouver tous les miens après ces semaines agitées.

Je repris mes occupations et pas le moindre incident ne vint les troubler. Fouéré était maintenu en prison et de Rennes fut bientôt transféré à Quimper.

C'était le signe que l'instruction du procès devait être ouverte coûte que coûte et même avec assez de rapidité pour que les condamnations fussent prononcées avant que la composition des jurés fut modifiée. En effet, depuis ce qu'ils ont appelé "la libération", le jury était uniquement désigné par les organisations "résistantes" et la plupart d'entre eux étaient communistes ou à leurs ordres. Tout au moins, chacun tremblait devant eux et était aux ordres.

Mon frère André Guillemot qui n'avait jamais caché ses opinions séparatistes et qui, pendant toute la guerre et l'occupation avait tenu les propos les plus compromettants vis à vis de la France, avait exprimé avec la même franchise sa haine des allemands et son amour infini pour les anglais. Rien n'avait pu l'éclairer et ses relations le savait bien et il était écouté comme un amuseur sans que personne ne prit au sérieux ses extravagants propos.

Son anglophilie lui valut sans peine sa réintégration dans la profession de journaliste. Remercié par la nouvelle direction d'Ouest-France qui venait de s'emparer des biens de l'Ouest-Eclair, il devait entrer dans la rédaction du journal (?) qui de son côté, s'était emparé de ceux de l'ancien Nouvelliste de Bretagne. Ecoeurante curée menée par les "patriotes" et à leur profit et cela dans toute la France.

Tous ces incapables devaient d'ailleurs mener à mal les entreprises dont ils s'étaient emparé et vivoter tant bien que mal en émergeant aux fonds secrets. Seul, l'Ouest France, par sa situation spéciale, devait échapper au désastre.

Yvon Lannuzel, séparatiste notoire, trop petit fretin, et qui d'ailleurs avait pris le large en temps opportun ne fut pas poursuivi.

Friant, par une habile manoeuvre près des puissants du jour, avait dégagé sa responsabilité, nulle en effet mais sa démarche ne fut pas très honorable. Il faut pourtant considérer toutes ses habiletés avec beaucoup d'indulgence car il est stupide d'attendre des actes héroïques de 98% des humains. Encore sur les 2% restant, un seul peut être considéré comme un héros à l'état pur.

L'instruction commencée devait se prolonger à raison de 3 à 4 séances par semaine. Ce fût M. Martin, juge d'instruction qui en fût chargé. Jeune, honnête, père de famille, bon citoyen, il devait mener son enquête sans sectarisme mais, respectueux des consignes reçues, les appliquer strictement, avec dégoût parfois, j'ai cru le remarquer mais ne l'ayant jamais exprimé ni laissé paraître.

Je fus inculpé en mon nom personnel en tant que Président du conseil d'administration de la Sté d'editions Bretonnes (journal la Bretagne) mais malgré mes demandes réitérées, je ne fus pas mis en cause en tant que Président du conseil d'administration du journal la Dépêche, ce qui permettait d'éviter de mettre en cause le journal lui-même, le sieur Le Gorgeu qui venait de se faire nommer

préfet régional de Bretagne, le dégoûtant Coudurier Marcel qui avait continué d'assumer la direction du journal avec un zèle pro-allemand que j'avais du souvent modérer bien que n'ayant jamais écrit une seule ligne de sa vie et bien incapable de le faire.

Après les séances assez épuisante que je devais mener de front avec toutes mes occupations habituelles, je fus inculpé par le sieur Martin d'"intelligence avec l'ennemi". Tenez vous bien ! c'est du moins sur ce chef d'accusation que je fus traduit devant la cour de justice de Rennes.

Intelligence avec l'ennemi, la chose étant fondée et prouvée, c'était la peine de mort. Je n'ai jamais pensé que la sanction fut de cette grandeur. J'aurais certes pu être exécuté au lendemain de la libération ou à la veille, mais déjà les passions étaient tombées et une sanction à couleur juridique ne pouvait être de cet ordre de grandeur.

Avant de quitter Quimper, je mis de l'ordre dans mes affaires, fis mon testament, donnai une procuration générale à ma femme, allai à confesse et pris soin de laisser dans mon bureau une note ainsi rédigée : "Je vais à Rennes sans illusions. Je serai condamné à 1 ou 2 ans de prison et à la dégradation nationale pour 5 à 10 années. C'était le tarif que j'estimais devoir payer à la morale du jour : mais j'avais encore des illusions !

Arrivé à Rennes l'avant-veille du procès, j'étais accompagné de ma femme qui ne devait pas me quitter une seconde jusqu'à ma condamnation. J'allai déjeuner chez Fouéré qui se débattait au milieu de problèmes difficiles à résoudre. Devait-il ou ne devait-il pas se présenter à l'audience ? Nous examinâmes ensemble et avec sa femme les risques de l'une et de l'autre attitude et la discussion se prolongea tard dans l'après-midi. Je l'encourageai vivement à prendre la fuite car le minimum pour lui était de 10 à 20 ans de prison et peut-être pire. Sa femme partageait mon opinion et il fut décidé que le lendemain, il prendrait la fuite.

Le lendemain était la veille de mon procès et le soir je devais me constituer prisonnier à la Maison Centrale de Rennes. J'allai dans l'après-midi implorer N.D des miracles à la basilique St sauveur de Rennes, mon ancienne paroisse, je retournai à confesse après avoir communié avec ma femme le matin et vers 5h du soir, j'allai en voiture à la prison où mon héroïque femme me laissa au seuil dès que le guichet de la porte extérieure s'ouvrit pour repérer le quémendeur. Après une bonne heure d'attente dans le couloir pour les formalités, je fus admis à passer à la fouille où tout me fut enlevé, y compris les cigarettes et le crayon.

Je pénétrai alors à l'intérieur de la prison, immense voûte vitrée au sommet, sur les côtés de laquelle s'étagaient les trois galeries superposées sur lesquelles donnaient les cellules. Latéralement, d'autres galeries réservées au quartier des femmes.

Mais ce n'est que par la suite que j'ai pu me rendre compte de ces détails. Ce qui me saisit physiquement au point d'oublier tous mes autres sens, ce fut l'odeur infecte de ce lieu sinistre : une puanteur pénétrante de latrines, de buanderie et de vaisselle mal lavée.

Ayant été pris en charge par deux gardiens, encadré par eux, je fus conduit dans une cellule du rez de chaussée de cette prison Jacques Cartier. Toute petite cellule de 4 m de long environ sur 3 de large. Au fond, une petite fenêtre fortement grillagée à 2 m du sol, au devant d'elle un vasistas qu'il était possible de basculer au moyen d'un montant à portée de la main à 1m10 du sol. Dans un coin, une tinette garnie d'un couvercle, le tout en zinc galvanisé. Au dessus d'elle, un minuscule robinet d'eau et une petite cuvette.

Il faisait nuit quand j'ai été jeté dans cet asile. L'ampoule électrique, au ras du plafond à 2m 50 du sol était éteinte et solidement protégée par une grille. Après quelques secondes, mes yeux s'adaptant à l'obscurité, je distinguai 5 paillasses de 3 cm d'épaisseur à même le sol cimenté.

Quatre d'entre elles étaient déjà occupées par ceux qui devaient être mes compagnons de cellule. La 5ème, garnie d'une maigre couverture pliée sur elle était libre.

C'était la mienne. Sur les quatre paillasses occupées étaient étendues des formes humaines qui après quelques grognements causés par mon introduction, m'accueillirent avec quelques paroles de bienvenue, moi-même m'excusant du dérangement causé, bien involontairement, précisais je

Je m'enroulai dans ma couverture et m'endormis assez vite, passant une nuit assez paisible.

Le lendemain à 7 h, sonnerie générale dans la prison. Les portes des cellules s'entrouvraient un instant pour nous laisser prendre les vêtements qui avaient du être déposés au coucher au ras des portes.

Sur le couloir extérieur, quelques minutes après, les guichets s'ouvraient pour la distribution du "jus" dans les gobelets tendus tour à tour.

Il serait superflu de qualifier la qualité de ce breuvage matinal. Les paillasses repliées sur elles-mêmes, les couvertures rangées soigneusement, la monotonie de la journée n'était coupée que la distribution d'un repas spartiate à 11h du matin et le même à 17h.

Au crépuscule, l'ampoule électrique s'allumait pour être éteinte à 20 h, heure du coucher après les vêtements déposés par la porte entrouverte à cet effet quelques instants, sous la surveillance d'un gardien. Cette formalité était annoncée par une sonnerie générale avertissant tous les prisonniers.

Parmi mes compagnons, deux venaient d'être condamnés à mort. Le jour même, ils furent extraits de la cellule pour être transférés dans des cellules spéciales, chaînes et boulets au pieds et menottes aux mains. Les deux autres étaient comme moi dans l'attente de leur jugement.

Ce n'est que le surlendemain que je fus appelé pour ma comparution devant la cour de justice siégeant dans la salle du parlement de Bretagne à Rennes.

Je ne m'étendrai pas sur les péripéties de ces quatre comparutions relatées par ailleurs.

J'étais seul, entouré par mes deux avocats, Le Douarec de Rennes et Le Gall de Quimper, Fouéré avait en effet pris la fuite.

Comparaissant lors des distributions de soupe à la prison, je souffrais vraiment de la faim.

Il fallut une requête près du Président du tribunal pour que mon épouse fut autorisée à me faire parvenir quelques nourritures que je dévorais dans mon box entre deux suspensions de séance.

Mon épouse devait assister jusqu'au bout aux 4 séances d'interrogatoire, entourée et soutenue par une amie, madame de Rusquer qui habitait Rennes.

Le jugement rendu ne fut pas une surprise, je l'avais prévu dans son minimum, 2 années de prison, confiscation des biens présents et à venir, indignité nationale à vie. Ayant bénéficié d'une légère réduction de la peine de prison, je ne devais en accomplir que 18 mois.

Quant à la confiscation, elle fut ramenée par la suite au paiement de 1 million 200.000 et une amende libératoire lorsque je fus libéré. Cette somme représentait exactement 100.000 F par enfant, en ayant 12 à l'époque, remarque que je me permettais d'émettre en la réglant. Elle fut considérée comme offensante et je dus la retirer sous menace de ne pas en bénéficier.

Mon père étant décédé entre temps, ma part de son héritage fut saisie, le gouvernement de monsieur de Gaulle s'en étant emparée. Sans doute le notaire chargé du règlement de la succession, mes co-héritiers aidant, aurait-il pu pallier à cette prise mais je ne devais pas percevoir un centime d'une fortune non négligeable à l'époque...

Bien que n'ayant effectué que 18 mois d'emprisonnement, j'ai été privé de liberté pendant un temps beaucoup plus long soit par la force, ou la pression des circonstances. C'est ainsi que quelques semaines après la "libération", j'allai à bicyclette me réfugier chez un ami. Ayant regagné Quimper, je me réfugiais à l'intérieur de l'usine chez un chef d'atelier au 1er étage de sa maison. Ne voulant pas compromettre cet homme dévoué, je n'y restai que 2/3 semaines. Les passions étaient toujours aussi vives à l'extérieur, les assassinats nombreux, je cédai aux instances de ma femme pour me réfugier à la communauté de Roz Avel, rue de Rosmadec, chez les jésuites.

Entretemps, avaient eu lieu à mon domicile, 11 rue Laennec à Quimper, 2 visites domiciliaires de "résistants armés". Chose curieuse, ces valeureux personnages ne se sont jamais présentés à mes bureaux, route de Pont l'Abbé!

Ayant résolu de reprendre mes occupations, je ne fus en mesure d'y consacrer que quelques semaines, ayant été placé par "décision de justice" en résidence surveillée à Rennes.

Revenu à Quimper sur convocation du juge d'instruction et interrogé par lui, je fus interné préventivement à l'école St Charles de Quimper ptransformée en prison.

Nous y étions plusieurs centaines. Libéré après enquête, probablement grace à une protection aussi généreuse que mystérieuse, je pus enfin m'occuper activement de mes affaires, toujours pour une courte durée.

Menacé d'être arrêté à nouveau, je décidais de regagner Rennes. Après quelques jours seulement de liberté, je jus arrêté au domicile de mon père (décédé entre temps) 4 rue de Montfort. Transféré au camp Marguerite à Rennes, j'y retrouvai plusieurs milliers de détenus enfermés par 50 dans des baraques de bois. Encore transféré le 24 ou 26 décembre 1944 menottes aux mains, je devais connaître à nouveau la prison de Quimper.

C'est enfin le 22 février 1945 que, traduit en cours de justice à Rennes après 4 journées d'interrogatoire, je fus condamné.

Cette prison, je devais l'accomplir à Jacques Cartier, prison officielle de Rennes, encellulé par 4 dans une cellule conçue pour un prisonnier, couchant à même le sol sur une maigre pailleasse couvert par une seule couverture.

A la prison de Redon, la plus injuste que j'ai connue, les journées devant s'écouler debout, pouvant à peine se remuer dans une salle , ne disposant que d'un seul banc sur lequel nous avions convenu de nous asseoir à tour de rôle pour un temps limité , les nuits, nous étions dispersés dans plusieurs dortoirs.

Bien entendu, interdiction absolue de fumer.

C'est avec un plaisir relatif que je fus transféré à la prison de Laval, toujours menottes aux mains mais accompagné des gendarmes réglementaires.

Passant les journées en salle commune, on étaient entassés une cinquantaine de détenus sans avoir la moindre occupation et les nuits dans un dortoir étendus sur des paillasses, mélangés avec des condamnés de droit commun, l'atmosphère devint très vite écoeurante.

Je demandai donc à être encellulé seul, ce qui était considéré comme une aggravation de la peine mais elle devait me valoir 5 mois et 20 jours de réduction de peine. C'est ainsi que je fus libéré le 28.8.47. Après quelques jours passés à Paris avec mon épouse, je regagnai Quimper pour reprendre mes occupations.

Mon héroïque épouse tint, chaque matin, à m'accompagner à pied quand je me rendais à mes bureaux route de Pont l'Abbé et revenait me chercher vers midi, cela pendant une quinzaine de jours tant elle craignait que je sois agressé.

Tout au contraire, le meilleur, le plus chaleureux des accueils me fut réservé par mes ouvriers et par mes amis et relations.

Parmi ces derniers, une exception cependant, monsieur et madame de St Georges (cette dernière avait été une amie de ma mère). Lors d'une réception de mariage chez des amis communs, ce ménage se montra très froid à mon égard.

Le grand diviseur commun, monsieur Le Geole, continuait son oeuvre.

Je reviens en arrière pour dresser mon curriculum vitae comportant bien des erreurs et des fautes.

C'est en 1923 que je fus libéré de mon service militaire accompli à Sarrebruck à partir du 15 mars 1921 jusqu'au 15 mai 1923. Entre temps, j'avais été nommé caporal le 18.12.21 et sergent le 18.5.22.

Jusqu'en 1923 je suis resté à Rennes chez mon père, occupant mes loisirs en suivant des cours d'anglais et de formation politique en assistant aux réunions et conférences de la section d'Action Française.

Grâce aux relations de mon père, c'est au début de 1923 que j'entrai, en qualité de tout petit employé, à la Compagnie Financière, ancienne banque Leroy-Dupé, 3 rue Tronchet à Paris. Mes appointements étaient de 500 F par mois, l'équivalent de 5 nouveaux francs, qui me permettaient de vivre sans recourir aux subsides paternels.

Mes camarades sur place étaient Léonce de Gibon et Pierre de Saint Laon. Le premier devant devenir par la suite directeur des Ets J.J.Carnaud à Nantes et dont mon frère Charles devait épouser la soeur. Ménage qui devait se mal terminer au Maroc.

Le second devait mourir jeune marié après avoir épousé la soeur de ma belle-soeur Artus.

En 1924, j'entrai à la Maison Chegarray au Havre (sucre et café). De là, je fus envoyé à Paris pour seconder le directeur du bureau qui venait de s'ouvrir. M'étant disputé avec ce directeur, je le quittai sur l'heure au bout de quelques semaines.

Revenu chez mon père à Rennes, c'est en 1925 qu'il achetait pour mon frère Artus et moi l'usine de conserves René Bales-trié à Concarneau, le propriétaire venant de décéder laissant l'affaire en très mauvais état commercialement et matériellement.

C'est ainsi que fut créé la Sté Guillemot frères.

Nos débuts furent très durs, nos situations précaires.

Mon frère et moi étions vivement convoités, pour leurs filles, des mères de famille sur place et aux environs.

Je me mariaï donc à Douanenez le 8 juin 1926.

Sur invitation pressante de mon beau-père, avec un coeur bien gros, j'acceptai d'aller à Quimper diriger l'embryon d'usine qu'il venait de commencer à construire, 44 route de Pont l'Abbé. Nous logions avec notre bébé Pierre à l'hôtel de la poste avant d'occuper 2 petites pièces au dessus de mes futurs bureaux à l'intérieur de l'usine.

Ceci avant de louer la maison 11 rue Laennec où nous sommes restés pendant 30 années.

C'est de tout mon coeur que je me consacrai aux Ets Pierre Chancerelle, créant l'organisation commerciale qui était inexistante et poursuivant sous la direction très éclairée de mon beau-père les édifications des bâtiments au fur et à mesure de nos possibilités financières et de l'extension des fabrications.

Les affaires des Ets Pierre Chancerelle prospérant, mon beau-père et moi décidons la construction d'une usine à Kerity Penmarch. J'avais pu décider une mareyeuse de St Guenolé à financer la construction moyennant un intérêt d'argent à lui servir. Cette usine devait être exploitée très bénéfiquement jusqu'en 1960.

En 1930 a été créé la Sté Met. de Cornouaille fabriquant des boîtes vides rondes et de formes nécessaires aux Ets P. Chancerelle et à la Maison Guillemot frères. Exploitation prospère jusqu'en 1938, date de sa liquidation au profit de la Sté Met. de Dournenez en obtenant de celle-ci la contrepartie d'un contrat très avantageux pour la fourniture des boîtes vides. La guerre ayant éclaté en 1939, la S.M.D rompit unilatéralement le contrat intervenu. Lui ayant intenté un procès que je gagnai après la guerre finie, le contrat fut repris et la ristourne convenue au départ augmentée à ses dépens.

En 1931, avec deux amis, je créai la Sté des produits de Cornouaille pour la fabrication des crêpes dentelles. Exploitation éphémère qui se termina sans pertes ayant pu vendre le fonds à un concurrent quimperoïis.

En 1932, sous la raison sociale "La Conserve Française", je créai avec un ami ingénieur (Girodin) une nouvelle mais petite usine de conserves au lieu dit de l'eau blanche à la sortie de Quimper. Collaboration et exploitation de courte durée, la dissolution de la Sté ayant été décidée à l'amiable. Je devais conserver la marque que je devais exploiter quelques années après lors de mon association avec le juif Kolm qui devait me valoir tant de soucis lors de la période dite de libération.

C'est en 1940 que je décidai de vendre à des armateurs d'Arcachon l'usine de la Teste et les marques. Kolm entre temps avait disparu dans la nature après m'avoir vendu sa participation réglée comptant à l'un de ses émissaires.

C'est également en 1932 que je commis l'erreur d'acheter une usine à St Guénolé Penmarch. Incontestablement, elle faisait double emploi avec celle, toute proche, exploitée à Kerity Penmarch. Je décidai donc après un an de revendre cette usine sans perte ni profit.

Un an après en 1933, j'achetai un terrain à la Turballe pour y construire une usine qui fut exploitée jusqu'à la guerre de 1939, époque où elle fut vendue à des confrères nantais. Expérience plutôt coûteuse, la pêche à la sardine ayant été très faible.

C'est à la même époque que retrouvant mon associé Girodin, nous décidâmes de l'achat d'un thonier qui, équipé d'une chaudière et d'une sertisseuse gros boitages devait mettre dans ces derniers une partie du thon pêché couvert à l'eau de mer. Ayant eu des ennuis avec la douane à cause de l'eau de mer employée (la gabelle n'avait pas encore dit son dernier mot), l'expérience ne fut pas poursuivie.

Il faut dire qu'à l'époque, les chambres froides sur les thoniers n'existaient pas et les apports des thoniers se limitaient à 500/600 thons au maximum et la campagne en mer à 8/10 jours, le thon devant être amené au port pendu sur des tréteaux, la tête en bas (conservation aléatoire de courte durée).

Cette même année de 1835, une usine de conserves à Pont l'Abbé "La Primeur Française" décidait sa liquidation. Le principal bailleur de fonds, le docteur Pineau de La Rochelle, poussé par je ne sais qui, vint me trouver pour me demander de me charger de cette liquidation, des stocks en particulier.

Satisfait de mon travail, il tint à m'offrir gratuitement la marque et l'organisation commerciale. Je créai alors, en dehors des Ets P. Chancerelle mais avec l'accord de mon beau-père et une participation financière de ceux-ci, une société sous cette rubrique. La Primeur Française ne possédant pas d'usine de fabrication, les Ets P.C fabriquaient pour son compte à des conditions très correctement rémunératrices tandis que la nouvelle Sté écoulait ses

produits par son réseau commercial distinct et indépendant de celui des Ets P. CH.

La formule était donc avantageuse pour les deux parties, principalement pour ces derniers qui voyaient leur potentiel augmenter notablement.

Après mon départ de Concarneau, j'avais donné ma démission de co-gérant tout en y laissant les capitaux que j'y avais et conservant mes parts. Cette affaire n'arrivait pas à réaliser de bénéfices. Mon père, mon frère Artus, se faisaient des soucis auxquels je participais très vivement. Sa liquidation fut décidée fin 1936. Avec l'accord de mon beau-père, les Ets P. Chancerelle se porteront acheteurs des immeubles et du matériel de la Sté Guillemot Frères en se chargeant de la vente des approvisionnements et des marchandises. La grande catastrophe fut ainsi évitée. Entre temps, j'avais eu la chance de mettre mon frère Artus en relation avec le propriétaire d'une affaire de vente de pétrole et d'essence qui lui fut vendue et que mon frère mena fort bien jusqu'à sa retraite peu de temps après la guerre de 1939.

C'est en 1935 qu'entré en relation avec un juif de Bordeaux nommé Kolm, je m'associe avec lui pour fonder une usine de conserves de poissons de chalut à la Teste de Buch. Je lui apporte la raison sociale "La Conserve Française". Ce juif ne se sentant pas en sécurité du fait des lois sociales édictées par les allemands vint me supplier de lui racheter ses parts que je lui règle comptant. La guerre terminée, ce méprisable individu prétendit que je l'avais abusé en m'emparant de ses parts sans l'avoir payé. Après bien des péripéties, poursuivi à Bordeaux devant les tribunaux, je parvins à produire les preuves de mon versement. Je fus cependant condamné à lui servir une rente viagère au titre de dédommagement. Entre temps, j'avais cédé cette affaire à des armateurs d'Arcachon, ne pouvant la diriger (trop éloignée de la Bretagne).

C'est en 1937 qu'avec deux de mes compères, Paulet et Audren, nous quittons le syndicat existant pour fonder un syndicat dissident qui par la suite devait absorber l'ancien. J'en devins le secrétaire général.

C'est au cours de cette même année qu'avec mon beau-frère de Lussy, nous créons à Douarnenez les glaciers du Rosmeur. Par la suite, je lui cédaï ma participation en échange de celle qu'il possédait dans les Ets P. Chancerelle.

Toujours en 1937, j'achetaï personnellement les marques de la Sté Guillemot Frères.

En 1937, j'achète un terrain à la Turballe pour y contruire une usine de conserves. Peu de temps après la guerre de 1939 je cédaï cette affaire à des confrères nantais.

Entre temps, le 19 mai 1937, j'avais acheté la propriété de Ker Lann à Sainte Marine pour la somme de 400.000 francs anciens, propriété que je devais être contraint de vendre en 1968.

Epoque de l'apogée de ma vie et de mes réussites. La suite ne fut qu'une série d'épreuves et de très graves soucis dont les débuts peuvent être marqués par la déclaration de guerre en 39.

Je n'ai pas eu la sagesse de pratiquer la pensée de Balzac qui a écrit que toute existence a son apogée, ce midi de la vie et de ne pas prendre ce temps d'arrêt comme un nouveau départ.

C'est en 1941 qu'avec Yann Fouéré je fonde la Sté des Editions Bretonnes exploitant à Rennes le journal quotidien "La Bretagne", Fouéré directeur et rédacteur en chef, moi-même président du conseil d'administration.

Journal créé avec l'aide du gouvernement du maréchal Pétain pour faire front contre le journal séparatiste "Breiz Atao " et l'Heure Bretonne largement soutenus à leurs débuts par les allemands.

En 1942, je suis sollicité pour la présidence du conseil d'administration du quotidien la Dépêche de Brest" (aujourd'hui "le Télégramme").

Ces deux activités me valurent à la libération d'être condamné à 2 années de prison, la confiscation des biens présents à venir et à l'indignité nationale.

Ces internements s'échelonnent de 1945 à mars 1947 où je fus libéré de la prison de Laval qui fut mon dernier séjour après avoir connu à Rennes le camp Marguerite, la prison Jacques Cartier, celle de St Charles à Quimper et enfin celle de Redon.

Avant ma condamnation, j'avais participé à la création de la Sté Keraluc à Quimper, Sté dont quelques années après je devenais co-gérant, fonction que j'assume encore à ce jour (1974).

Mon beau-père était décédé à Ker Lann en octobre 1941. J'avais à craindre les agissements de certains de ses héritiers qui (quelques uns d'entre eux) s'étaient manifestés de façon tout à fait incorrecte lors des mesures qui m'avaient frappé après la libération.

Je jugeai donc prudent de prendre des précautions pour l'avenir. C'est ainsi qu'en 1948 j'achetai un terrain à Scaër et, en moins de 6 mois, j'y édifiai une usine pour me permettre d'y exploiter les marques de la Primeur Française et celles de la Maison Guillemot frères dont j'étais personnellement propriétaire.

1950. J'eus la grande faiblesse de me laisser entraîner dans une association pour exploiter un bateau usine en Mauritanie, à Port Etienne exactement. Des dizaines de millions y furent engloutis aux dépens des ETs P. CH. et de la Primeur Française.

En 1957, je crée la Sté Seico, coiffant l'exploitation des Ets Pierre Chancerelle et de la Primeur Française.

Entre temps, avec mes gendres Gachet, de Cambourg et de Kerros, est créée en 1956 la S.F.O dirigée par le premier, plus tard transformée en l'UCO (1963). Cette société devait se terminer en mise en liquidation judiciaire amiable. Elle devait avoir pour conséquence des brouilles de famille et une perte considérable dont j'assumai les 3/4 au moins.

1958. Pour limiter les pertes de la Sté exploitant le bateau usine de Port-Etienne, je reprends l'affaire avec un de ses associés Merchier sous le nom CSM.

Cette dernière est cédée à la SIGP qui, ne respectant pas ses engagements nous entraîne à une série de procès, lesquels, gagnés, ne sont pas exécutés encore à ce jour.

En 1957, je fus appelé à la présidence de la Sté de caution mutuelle des conserveurs bretons, Sté en très mauvaise posture à la suite de malversations de mon prédécesseur. Je réussis au bout de 3 ans à rétablir la situation.

J'accepte aussi en 1958 la présidence de la Sté immobilière des conserveurs bretons.

En 1965, je donnais ma démission de la présidence de ces 2 sociétés.

Par contre en 1958, j'avais accepté la co-gérance de Keraluc.

Les ETs P. CH. et La PR. Française avaient pris une telle extension qu'il devenait difficile de la soutenir par la trésorerie disponible. D'autre part, je m'inquiétais de leur avenir une fois ma succession ouverte entre mes nombreux enfants. Je cherchai donc une fusion dans une affaire groupant plusieurs fabricants de conserves. C'est ainsi que les 2 sociétés fusionnèrent dans la Sté française du Graal. Je fus désigné viceprésident de cette firme et président du comité de direction. Après deux années, cette société absorbait de nouveaux conserveurs (René Beziers) et prenait le nom de Cinal, sté qui devait par la suite être absorbée par la Cie Saupiquet à des conditions très convenables. Mes fils Pierre, Jacques et Gildas y occupent des postes importants et bien rémunérés.

Que de chemin parcouru depuis le début de ma carrière dans la conserve en 1926 à Concarneau !

En 1963 fut fondée la Sté Avimat (construction de batiments agricoles) avec 50% de capitaux allemands. Président du conseil d'administration, mes fonctions furent de courte durée, cette société ayant cessé toutes activités après la chute de l'UCO.

Entre temps, j'avais accepté un poste d'administrateur dans les sociétés Glacières Courtois et entrepôts frigorifiques de Douarnenez. Je devais donner ma démission une fois atteint mes 70 ans.

=====